

Ajustement de la puissance souscrite 6,5 k€/an économisés

Les chiffres clés

Surface : 1 300m² Conso annuelle : 218 MWh

Facture d'électricité annuelle : 29 000€

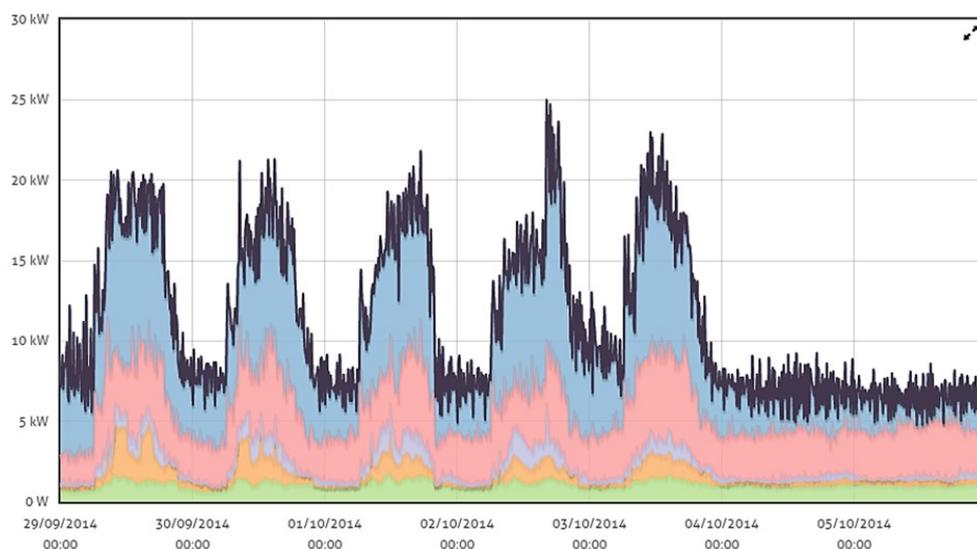
Économies réalisées : 6 500€ /an

Contexte

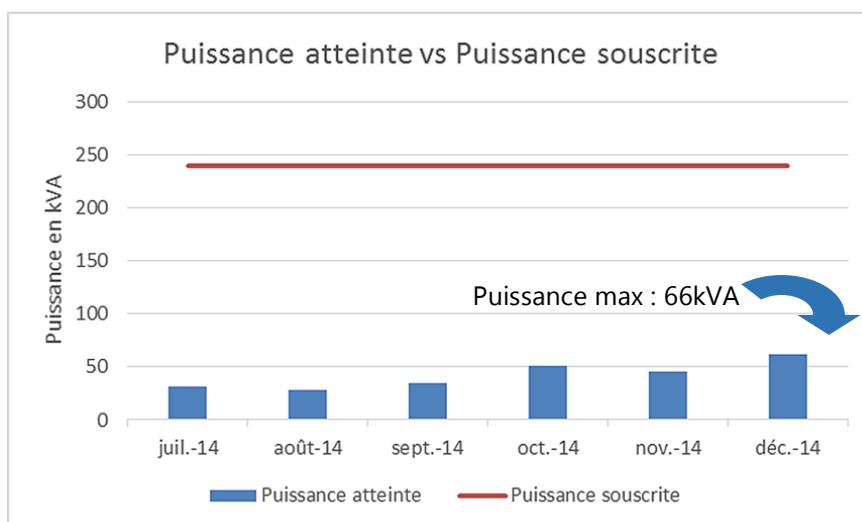
Immeuble de bureaux de 1 300 m² situé en région parisienne, avec une consommation annuelle de 218 MWh, soit 29 000 €.

Après réalisation de travaux et d'actions d'amélioration (éclairage très basse consommation et réglage des régulations de CVC, en particulier), validation de l'impact des améliorations et identification de la nouvelle souscription de puissance possible sans risque de dépassement.

Consommations après la phase d'optimisation sur les équipements



Puissances atteintes par mois et puissance souscrite



Après une analyse des puissances appelées sur plusieurs mois (dont été et hiver), nous remarquons que les puissances atteintes ne dépassent jamais 66 kW. Or, la puissance souscrite du site est de 240 kVA. Nous pouvons considérer que les paramètres du contrat de fourniture d'énergie électrique peuvent être significativement optimisés.

Recommandations et actions mises en place

Nous avons proposé au client d'ouvrir la discussion avec son fournisseur d'électricité afin d'adapter sa puissance souscrite. La modification a été réalisée pendant la période de suivi des consommations à 66 kVA.

Estimation des gains générés

L'ajustement de la puissance souscrite permettra de faire une économie prévisionnelle de 6 500 € minimum sur l'année 2015.

Pour toute information : contact@smart-impulse.com

01 84 17 31 20

www.smart-impulse.com